



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 247 du vendredi 10 septembre 2021

Rentrée scolaire :

La rentrée des classes a eu lieu le jeudi 02 septembre 2021.

L'école cette année est organisée en 2 classes de niveaux CP/CE1 et CE1/CE2.

Mme Virginie DEBACQ a en charge la classe de CP/CE1 et elle assure également la fonction de directrice.

Mme Prisca LOUIS a en charge la classe de CE1/CE2.

Pour la rentrée scolaire 2021 l'effectif est de 6 élèves en CP, 22 élèves en CE1 et de 20 élèves en CE2 soit un total de 48 élèves.

Horaires : Matin : 8H45 - 12h15

Après-midi : 13h45 - 16h15

L'accueil à l'école est assuré à partir de 8h35 par les enseignants.

Pour votre information à partir de 7h00 une garderie est mise en place à Anais le matin et le soir jusqu'à 19h00.

Contacter l'école par téléphone : Directrice : **05 45 20 68 39** Restaurant scolaire : **09 72 31 00 95**

Traverse de Vadalle :

Les travaux d'effacement des réseaux vont débuter dans la deuxième quinzaine de septembre. Pour des raisons de sécurité le transit des véhicules par la RD 15 (rue de la république) sera interdit pendant la durée des travaux. Les accès pour les riverains, au multiple rural, à l'école et à la mairie seront maintenus.

Les travaux à proximité de l'école seront réalisés pendant les vacances scolaires.

Suppression de la navette LR 23 :

La Région Nouvelle Aquitaine a lancé en 2020 plusieurs expérimentations concernant le transport des personnes dont la navette sur notre commune.

Le bilan réalisé au regard de la fréquentation et du sondage n'a pas permis de maintenir le service. En effet la moyenne de fréquentation était de 3 personnes, ce qui est insuffisant pour la Région.

Dans d'autres départements des expérimentations à la demande ont rencontré plus de succès et une réflexion de la commission transport de la Région NA devrait déboucher sur des offres de services spécifiques selon la typologie d'usagers, à priori en début 2022.

Démission d'un Conseiller Municipal :

M. Cyril Bironneau a démissionné du Conseil Municipal le 4 août 2021 pour raisons personnelles.

Bacs Ordures Ménagères du cimetière

Comme nous l'avons annoncé précédemment il n'y a plus de bac OM au cimetière.

Deux bacs de tri ont été créés afin de permettre de récupérer d'un coté les déchets recyclables et de l'autre les végétaux.

Périodiquement les agents communaux nettoieront les bacs et déposeront les déchets à la déchetterie de Puyréaux. Pour votre information la commune doit payer CALITOM en fonction du volume de ses apports.

Je vous remercie de faire preuve de civisme en respectant le travail des agents.

Défibrillateurs

Le défibrillateur de la Grange est en service et celui d'Aussac est prévu pour la semaine prochaine. Concernant Ravaud, nous allons réaliser un support maçonné fin septembre. Une information générale sur l'emploi des défibrillateurs sera programmée prochainement.

Concours photos :



N'oubliez pas de mettre en ligne sur Facebook vos photos avant le 30 septembre si vous souhaitez participer.

Les 6 photos sélectionnées seront mises à l'honneur sur la page Facebook de la commune, ainsi que sur son site Internet et pour son usage.

Pour plus de renseignements : <https://www.facebook.com/Jeu.Aussac.Vadalle>

Plateforme de compostage

L'agriculture locale emprunte une nouvelle voie, l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS), entre agriculture conventionnelle et agriculture biologique, qui place le sol au cœur du système de production et s'appuie sur 3 piliers complémentaires : la couverture permanente du sol, les semis sans travail du sol et la diversité et la rotation des cultures.

L'A.C.S. implique le maintien des résidus de culture en surface et l'implantation de couverts végétaux durant l'interculture. Le couvert végétal exerce des fonctions multiples parmi lesquelles la structuration du sol grâce au réseau racinaire, le recyclage des éléments minéraux et le développement de la biodiversité aérienne et souterraine en fournissant le gîte et l'alimentation des espèces présentes.

Morgan Kerjean se lance dans l'A.C.S. et en relation avec la municipalité, a choisi de conventionner avec CALITOM, pour améliorer les sols des terres de son exploitation. Le compost végétal de la déchetterie sera stocké sur la plateforme située à proximité de la RD15 entre Aussac et Vadalle, puis il sera broyé avant de participer à l'amélioration des terres agricoles concernées. Ces apports permettront dans un premier temps de faciliter le passage dans cette nouvelle voie agricole.

C'est une évolution majeure qui fait une large place à l'agriculture raisonnée et qui répond bien aux exigences des consommateurs. La municipalité encourage les agriculteurs qui souhaiteraient adopter ces nouvelles pratiques.

Travaux d'entretien de la voirie

Une première journée de réparation des chaussées a été programmée en juillet et une seconde se déroulera fin septembre. Nous profitons de ces travaux de réparation pour poursuivre le traitement des entrées des riverains. Dans le cadre des travaux annuels de réfection de la voirie la rue E. Delacroix et la rue du Rampeau seront traitées. Les deux dispositifs se complètent afin de traiter au mieux la voirie communale.

CARRIÈRE DE CALCAIRE D'AUSSAC-VADALLE

JOURNÉE PORTES OUVERTES

VISITE DE CARRIÈRE, DÉMONSTRATION D'ENGIN, BIODIVERSITÉ



VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021 | DE 14H À 18H30

CARRIÈRE CDMR - LIEU-DIT LE MAL ENTREPRISE - 16560 AUSSAC-VADALLE

RENSEIGNEMENTS : 05.45.20.75.83 • juliette.chauviere@groupegarandeau.com



Mairie 61, rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE
Tél : 05.45.20.61.60 Fax : 09.72.31.00.94 Internet : www.aussac-vadalle.fr